

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW : MONTRÉAL ET LAVAL  
ET LES HEBDOS RÉGIONAUX

## **RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX : RECYC-QUÉBEC ET LES VILLES DE MONTRÉAL ET DE LAVAL APPELLENT À LA VIGILANCE DES CITOYENS !**

**Québec, le mercredi, 23 juin 2004** – Conscientes que la période des déménagements est un moment propice au tri et au grand ménage, la société d'État RECYC-QUÉBEC et les villes de Montréal et de Laval rappellent à la population quelques conseils de prudence à l'endroit des résidus domestiques dangereux (RDD) dont on souhaite se départir.

### **Mais qu'est-ce qu'un résidu domestique dangereux (RDD) ?**

Cette expression désigne tout produit d'usage domestique pouvant présenter un certain danger pour la santé ou l'environnement lors d'une utilisation, d'un entreposage ou d'une élimination inadéquate. Des exemples ? Restes de peinture, solvants, batteries, antigel et huiles à moteur usagées. Il y a aussi les produits de nettoyage acides ou basiques, les médicaments, les pesticides et engrais chimiques de jardin, les piles sèches et bien d'autres.

Il y a lieu d'encourager la réduction à la source de ces produits afin de générer le moins de résidus possible. En évaluant précisément ses besoins, on achète en fonction de ceux-ci et on limite le gaspillage. Il existe aussi de plus en plus de produits alternatifs moins nuisibles comme des engrais et des pesticides biologiques et des solutions de rechange écologiques aux produits nettoyants. On peut consulter le site [www.canadian-health-network.ca](http://www.canadian-health-network.ca).

### **Comment se départir de façon écologique et sécuritaire des RDD ?**

On peut rapporter ses restes de peinture et leurs contenants dans les écocentres, chez tous les marchands RONA, dans les magasins COOP ainsi qu'à de nombreux autres points de récupération. Pour connaître le plus près, consultez le site Internet [www.peinture.qc.ca](http://www.peinture.qc.ca).

Les magasins Canadian Tire récupèrent, pour leur part, les huiles usagées, les filtres, les batteries d'automobiles, l'antigel et les piles usagées.

À propos des piles, mieux vaut opter pour celles qui sont rechargeables car, en plus d'être durables, elles offrent l'avantage d'être récupérées par de nombreux marchands de produits électroniques, dont les détaillants Radio Shack, Future Shop, Espace Bell, Zellers, Centre du rasoir, etc. Pour connaître les points de dépôt les plus près, consultez le site Internet de la Société de recyclage des piles rechargeables RBRC au [www.rbrc.org](http://www.rbrc.org).

La plupart des pharmacies acceptent les médicaments périmés.

Pour les autres matières, il faut s'en remettre à sa municipalité. Une majorité de la population du Québec a ainsi accès à des modes de collecte, par unités mobiles ou par apport volontaire, à des lieux de dépôts comme les écocentres à Montréal. Pour plus de renseignements et connaître les services de récupération offerts, il faut s'informer auprès de sa municipalité.

### **Sur l'île de Montréal**

À Montréal, les résidants peuvent aller porter leurs RDD durant toute l'année à l'écocentre le plus proche de chez eux. Il existe actuellement six écocentres à Montréal :

Écocentre de l'Acadie - Arrondissement d'Ahuntsic/Cartierville  
1200, boul. Henri-Bourassa Ouest, téléphone : (514) 872-1376

Écocentre de la Côte-des-Neiges - Arrondissement de la Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce  
6925, chemin de la Côte-des-Neiges, téléphone : (514) 872-3517

Écocentre de la Petite-Patrie - Arrondissement de Rosemont/Petite-Patrie  
1100, des Carrières, téléphone : (514) 872-7706

Écocentre d'Eadie - Arrondissement du Sud-Ouest  
1868, Cabot, téléphone : (514) 872-8359

Écocentre de Rivière-des-Prairies – Arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est  
11400, rue Léopold-Christin, téléphone : (514) 868-4277

Écocentre de Saint-Michel - Arrondissement de Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension  
2475, rue des Regrattiers, téléphone : (514) 872-3267

Pour les résidants de la Ville de Montréal ayant moins facilement accès à l'un des six écocentres, l'administration municipale organise une collecte itinérante des résidus domestiques dangereux. Un calendrier indiquant l'horaire, le lieu et la date exacte du passage de l'unité mobile de récupération des RDD est disponible dans les bureaux d'arrondissement.

La liste des points de collecte de l'unité mobile de la Ville de Montréal est disponible dans le site Internet de la Ville de Montréal ([www.ville.montreal.qc.ca](http://www.ville.montreal.qc.ca)), sous la rubrique « Services aux citoyens ».

### **Sur la Rive-Nord**

La Ville de Laval organise une collecte annuelle spécifiquement pour les résidus domestiques dangereux. En 2004, la collecte aura lieu le 4 septembre, à l'Hôtel de ville, au 1333, boulevard Chomedey. Pour toutes les questions relatives à l'environnement, les citoyens de la Ville de Laval peuvent composer le numéro de téléphone (450) 662-4666 ou consulter le site Internet de la Ville de Laval à l'adresse : [www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca).

Pour connaître le calendrier et les lieux de dépôt des collectes spécifiques de RDD à Montréal et à Laval, consultez la liste disponible sur le site Internet de RECYC-QUÉBEC ([www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca)) sous la rubrique « Dernières nouvelles ».

### **État de la situation au Québec :**

On estime entre 20 000 et 33 000 tonnes la quantité de résidus domestiques dangereux générés annuellement au Québec, soit entre 0,6 % et 1 % de l'ensemble des résidus municipaux. Beaucoup reste à faire pour atteindre l'objectif de récupération de 75 % des résidus domestiques dangereux dans les municipalités tel que prévu à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

Il est de notre responsabilité collective et individuelle de s'assurer que ces produits, qui nous sont si utiles dans la vie quotidienne, ne terminent pas leur cycle de vie en contaminant eaux, sols et air !

Rappelons que la société d'État RECYC-QUÉBEC a pour mission de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de produits ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources, de protection de l'environnement et de développement durable. La Société est désignée pour coordonner les activités prévues à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

**NOTE AUX MÉDIAS :** Nous vous invitons à diffuser, pour le bénéfice de la collectivité et pour la protection de l'environnement, le message d'intérêt public tout prêt à imprimer qui est accessible en [clicquant ici](#). Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

- 30 -

### **Source :**

Sophie Gagnon  
RECYC-QUÉBEC  
(418) 643-0394 poste 225  
[s.gagnon@recyc-quebec.gouv.qc.ca](mailto:s.gagnon@recyc-quebec.gouv.qc.ca)  
[www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca)